



FICHE TECHNIQUE

KELION^{EC}

CONCENTRE ÉMULSIONNABLE
INSECTICIDE ACARICIDE
POUR LES LOCAUX D'ÉLEVAGE

USAGE BIOCIDÉ UNIQUEMENT

Formulation

Composition	Etofenprox 300g/L / Pyréthre 1g/L
Type de formulation	Concentré émulsionnable
Utilisateurs	Strictement professionnels
Nom autorisé	KELION^{EC}

Utilisable en présence des animaux.*

Points forts

- EFFET CHOC IMMÉDIAT
- PERSISTANCE D'ACTION DE 8 SEMAINES
- 500 mL = 1000 m² TRAITÉS

Action

KELION^{EC} élimine efficacement et radicalement :

- Mouches
- Moucherons
- Ténébrions (*alphitobus diaperinus*)
- Poux rouges
- Cafards
- Puces
- Cucujides
- Culicoïdes *Imicola*.

Les insectes et les acariens sont abattus en moins de trente minutes et les surfaces restent protégées pendant 8 semaines.

Retraiter en cas de nouvelle infestation et avant toute entrée d'animaux dans le cadre de l'élevage. Le produit est efficace sur les surfaces poreuses et non poreuses : carrelage, parpaing, tôle, bois. Le produit, avec sa formule innovante, possède une **double efficacité : un effet choc et une longue persistance d'action : 8 semaines.**



Référence & Conditionnement

Réf. I8152 : Flacon de 500mL / Carton de 12 unités

Précautions particulières

UTILISEZ LES INSECTICIDES AVEC PRÉCAUTION. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément à la réglementation en vigueur. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.

Il est conseillé de porter des gants et de se laver les mains après chaque utilisation.

Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Stockage :

Conservez hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Conserver dans l'emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage.

* Éviter tout contact direct avec les animaux durant l'application.



FICHE TECHNIQUE

KELION^{EC}

CONCENTRE ÉMULSIONNABLE
INSECTICIDE ACARICIDE
POUR LES LOCAUX D'ÉLEVAGE

USAGE BIOCIDE UNIQUEMENT

Mode d'emploi et dose d'emploi

MODE D'EMPLOI ET DILUTION :

- 500mL dans 50L d'eau pour 1000m² à traiter en pulvérisation.
- 50ml dans 5L d'eau pour 100m² de surface à traiter en pulvérisation

Le produit peut s'utiliser en pulvérisation dans les bâtiments d'élevage de **ruminants** : **vaches laitières, veaux, chèvres, chevreaux, moutons, agneaux / de porcs, lapins, équins** et dans les **élevages de volailles** : **chair reproducteurs et pondeuses**. Le produit est agréé pour la désinsectisation des logements d'animaux domestiques, du matériel d'élevage, du matériel de transport des animaux domestiques, des locaux de préparation de nourriture pour animaux domestiques. Il est aussi autorisé pour le traitement insecticide du matériel de transport, du matériel de stockage et des locaux de stockage (P.O.A. et P.O.V.) Produits d'Origine Animale et Produits d'Origine Végétale.

Mouches - Moucheron - Cafards : Appliquer le produit en pulvérisation sur les murs dès l'apparition des premières mouches ou Cafards.

Moucheron piqueurs vecteurs de la FCO (Fièvre catarrhale ovine) tels que Culicoides Imicola : appliquer le produit en pulvérisation sur les murs dès l'apparition des premiers moucheron.

Ténébrions - Cucujides : pulvériser le produit sur les murs et plafonds 2 jours avant la fin du vide sanitaire, à la remise en température du bâtiment pour une efficacité maximale.

Poux rouges des volailles : traiter les Bâtiments et le matériel une semaine avant la fin du vide sanitaire après avoir effectué un nettoyage complet afin de supprimer tous les amas de matières organiques pouvant servir de refuge aux poux rouges en insistant sur les cages, anfractuosités, recoins, envers des tapis, zones chauffées et abritées.



Mode d'emploi

Pulvériser sur toutes les parois des locaux. Sur les murs, les plafonds, les ouvertures, le matériel, diluer 500ml de concentré dans 50L d'eau à pulvériser sur 1000m² de surface à l'aide d'un pulvérisateur adapté.

Durée d'aération variable en fonction du niveau de ventilation et de la taille du local à traiter.

Le produit peut être appliqué en présence des animaux en évitant le contact direct avec les animaux pendant l'application et en ne pulvérisant pas les abreuvoirs, mangeoires et autres parties destinées à recevoir les aliments.